



Cergy-Pontoise le 9 février 2023

contact : santeagglo@free.fr

A

Monsieur Jean-Paul Jeandon
Président de la Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise

Monsieur le Président,

Monsieur Guillaume Vuilletet, député de la 2ème circonscription du Val d'Oise, vient de nous transmettre la réponse que vous lui avez adressée suite à la demande qu'il vous avait faite de nous recevoir.

Après un moment d'abattement, voire de consternation, à la lecture de ce courrier, nous avons décidé de vous faire parvenir nos commentaires.

Le Collectif Santé Agglo, constitué de sept associations citoyennes de l'agglomération, ne s'« agite » pas depuis quelques mois, il travaille, il observe, il consulte, il réfléchit, il agit :

- Nous avons rassemblé 121 signatures de professionnels de santé, vous demandant, en tant que Président de notre agglomération de réfléchir à la création d'un centre intercommunal de santé, que nous aurions aimé vous remettre en main propre puisque vous êtes directement interpellé.
- Nous avons fait signer une pétition à plus de 6000 Cergyponains, que nous aurions aimé vous remettre en main propre.
- Nous avons organisé une soirée-débat au cinéma Utopia de Saint-Ouen l'Aumône en présence d'une médecin urgentiste de l'Hôpital de Magny-en-Vexin et de l'ancien responsable pour la ville de Conflans du Centre Municipal de Santé.
- Nous avons organisé une réunion publique à Cergy avec la présidente de la Fédération Nationale des Centres de Santé et du maire de Fosses qui a eu la volonté politique d'installer dans sa commune le type de structure que nous défendons.
- Nous avons rencontré deux députés sur trois, Guillaume Vuilletet et Aurélien Taché et deux maires et vice-présidents de l'agglo, Sylvie Couchot et Hervé Florczak. Ces quatre élus, loin de nous prendre pour de vulgaires agitateurs, nous ont écoutés et fait part de leur intérêt pour nos propositions.
- Nous rencontrerons dans les jours qui viennent Stéphanie Savill, maire de Boisemont et nous sommes dans l'attente d'une date de rendez-vous avec Sophie Matharan, maire de Courdimanche, Éric Proffit-Brulfert, maire de Menucourt et Thibault Humbert, tous trois vice-présidents de l'agglomération.

Nous vous laissons la responsabilité de considérer ces actions comme de l'agitation, mais nous doutons que ce soit l'avis des 121 professionnels de santé, des plus de 6000 Cergyponains, des invités et participants à nos débats et des élus que nous avons rencontrés.

Vous vous permettez de nous accuser de ne pas avoir considéré Keltoum Rochdi comme « le bon interlocuteur de bon niveau » (pourquoi pas la bonne interlocutrice ?) parce qu'elle serait une femme. C'est aussi absurde qu'insultant à notre encontre. Nous nous sommes d'ailleurs exprimés à plusieurs reprises à ce sujet. Face à une question qui sort des compétences de la CACP, chacun peut comprendre que seul son président était en mesure de nous répondre et, le cas échéant d'agir auprès des maires de l'agglomération. Quelles que soient ses qualités, Keltoum Rochdi n'était pas en mesure de le faire. Elle ne pouvait que transmettre. Elle s'était d'ailleurs engagée à faire part au bureau de notre rencontre, ce qu'elle n'a pas fait comme nous l'ont confirmé plusieurs membres.

Vous rappelez à Guillaume Vuilletet que votre projet de Centre de Santé à Cergy devrait ouvrir ses portes « début 2023 », sans lui préciser d'ailleurs que ce projet date de 2014. Nous serons les premiers à nous féliciter de cette ouverture. Mais qui peut croire que ce Centre permettra de compenser les seules fermetures à Cergy des centres médicaux du Bontemps, de la Constellation et des Genottes ? Et vous semblez oublier que nous ne nous adressons pas au maire de Cergy, mais au président de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Enfin, vous en arrivez à ce que vous semblez considérer comme votre argument majeur : autant une ville, autant un département, autant une région, seraient en mesure d'intervenir dans le domaine de la santé, autant ce serait impossible à une agglomération. Pourquoi ? On ne le saura pas. Pourtant cette prétendue impossibilité que vous mettez en avant n'a ni empêché l'agglomération Dieppe Maritime de créer son Centre Intercommunal de Santé, ni empêché l'agglomération de Cergy-Pontoise :

- de lancer un audit à l'échelle de l'agglomération ;
- de missionner une élue communautaire sur la santé environnementale ;
- de créer un Conseil Local de la Santé Mentale.

Tout cela fait quand même beaucoup pour une agglomération qui serait en incapacité de s'intéresser à la santé. Et vous-même présentez dans votre courrier Keltoum Rochdi comme vice-présidente « en charge de ces questions à la CACP » (auriez-vous pris la décision de lui donner rang de vice-présidente, comme l'était Françoise Courtin dans la mandature précédente, alors que Keltoum Rochdi apparaît comme conseillère déléguée aux solidarités sur le site de la CACP ?). Et quelles seraient « ces questions » sinon celles concernant la santé ?

La taille de notre agglomération, sa population (équivalente à celle du département du Gers que vous citez en exemple), sa cohérence géographique et politique, sont de toute évidence des éléments objectifs qui permettent de faire de notre territoire au moins une base de discussion pour tout projet d'amélioration d'une situation qui devient catastrophique.

Au lieu de refuser le débat en quittant immédiatement la salle, comme vous l'avez fait le vendredi 27 janvier après avoir introduit la réunion appelée par le député Aurélien Taché et vous être contenté de critiquer notre action, ne serait-il pas plus pertinent et conforme au rôle d'un responsable politique de prendre le temps de discuter avec des citoyens qui ne craignent pas de donner du leur ?

C'est pourquoi, nous vous demandons une nouvelle fois de nous recevoir. Au minimum, nous vous remettrons en main propre l'appel des 121 professionnels de santé et les pétitions signées par plus de 6000 Cergyponains. Mais si le bon sens l'emporte, ce que nous espérons, nous en profiterons

pour tenter de vous retranscrire le degré d'inquiétude extrême que nous avons rencontré dans la population en étant sur le terrain depuis des mois. Nous plaiderons également pour la nécessité d'une coordination des initiatives entre communes de l'agglomération et pour le choix d'une solution publique avant que des fonds de pensions rapaces ne mettent la main sur la santé de notre pays.

En vous priant de croire en notre attachement au service public de la santé, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations militantes.

Pour le Collectif Santé Agglo

Pierrette Borgne
Isabelle Caillierez
Dominique Juge
Catherine Peyrard
Sanaa Saïtoui